



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

144^e Assemblée de l'UIP

Nusa Dua (Indonésie)
20-24 mars 2022



Commission permanente de la
démocratie et des droits de l'homme

C-III/144/A.1
31 janvier 2022

Ordre du jour provisoire

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 143^e Assemblée de l'UIP, à Madrid (novembre 2021)**
3. **Débat préparatoire sur la prochaine résolution de la Commission permanente : *L'impulsion parlementaire en faveur du développement local et régional des pays à taux de migration internationale élevé et de la cessation de toutes les formes de traite des êtres humains et de violation des droits de l'homme, y compris celles commanditées par les États***

Le débat préparatoire donnera l'occasion à tous les Membres d'exprimer leur opinion sur les points à inclure dans la résolution. Les contributions des Membres aideront les co-rapporteurs à préparer la résolution, qui sera examinée et finalisée lors de la 145^e Assemblée de l'UIP en octobre 2022.

4. **Réunion-débat sur le thème *Le rôle des parlements pour concilier les exigences sanitaires en période de pandémie et la préservation des libertés publiques***

Dans le cadre d'une pandémie, la mise en œuvre de mesures sanitaires restrictives peut menacer certaines libertés individuelles, et les impératifs d'une situation d'urgence peuvent nécessiter l'adaptation des procédures législatives normales.

Jusqu'à quel point est-ce tolérable ? Où se situe la limite entre les libertés individuelles et les libertés collectives ? Comment les parlements peuvent-ils continuer à remplir leurs rôles législatif et de contrôle ? Quelles mesures peuvent-ils prendre pour préserver les libertés civiles ?

5. **Élections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

6. **Divers**

